

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 34

Artikel: Causerie du docteur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE AGRICOLE

Les orages et la grêle.

C'est de manière violente et brusque, par de très forts orages, que la saison chaude a commencé cette année. La fenaison en a été particulièrement troublée et c'est d'autant plus fâcheux que le foin s'annonçait excellent et abondant. En cette saison, l'orage et la pluie sont toujours à craindre. Aussi sera-t-il bon d'insister désormais, aujourd'hui que les perfectionnements agricoles se multiplient pour les procédés de récolte comme pour la préparation du terrain et le coup de main à la végétation, sur l'emploi des divers modes de séchoirs, tous ingénieux et pratiques et qui se peuvent à peu de frais confectionner à la ferme, devant d'ailleurs servir plusieurs années de suite et à l'usage non seulement de toutes les récoltes de fourrages, mais aussi de la moisson des céréales.

Quoi qu'il en soit, rappelons, pour le dommage présent, l'emploi tout indiqué du sel, qui est le remède le plus efficace contre l'altération du fourrage. Suivant l'importance de l'avarie, on en use en plus ou moins grande quantité et le bétail en profite.

Mais la pluie, avec tous ses méfaits, n'est pas encore le fléau le plus à craindre dans l'orage ; la grêle nous guette et a déjà donné l'alarme. Et malheureusement, nous savons que l'été conserve cette tendance pendant plusieurs semaines et souvent pendant plusieurs mois.

La grêle n'est pas seulement terrible pour les céréales, elle l'est autant pour les arbres qui peuvent se ressentir de ses atteintes pendant plusieurs années, pour le potager et pour le jardin.

Elle dévaste aussi désastreusement les vignes dont les ceps ne sont pas seulement dépouillés de leurs feuilles, de leurs grappes en formation ou de leurs raisins à maturité, mais aussi de leur écorce. Tout dépend à la fois de la grosseur des grêlons, de la rapidité de leur chute et de l'époque.

On a essayé de s'en préserver et d'en préserver surtout les vignes.

Le canon paragrêle a déjà fait ses preuves efficaces, et on en perfectionne sans cesse l'emploi. On a appelé l'électricité au secours des explosifs et l'on est arrivé, avec des canons disposés de distance en distance, à produire des détonations simultanées, au moyen de communications électriques reliant toute une batterie, et à protéger ainsi un vaste espace de territoire.

On s'est avisé aussi que, puisqu'il s'agissait seulement d'ébranler l'air et non de lancer un projectile, un gaz serait d'un emploi plus économique que la poudre et on a chargé les canons paragrêle à l'acétylène.

C'est dans ces conditions qu'on est arrivé à faire détonner simultanément et à bon compte quatre canons disposés aux sommets d'un carré de plus de 500 mètres de côté, la gueule dirigée vers le centre du nuage sur lequel ils opéraient, comme de véritables paratonnerres, le déchargement de son électricité transformant la grêle dangereuse en pluie inoffensive et même bienfaisante.

Les syndicats d'artillerie agricole, formés en France en 1904, dans les contrées de vignes, étaient au nombre de 28, disposant de 462 canons et couvrant plus de 12 000 hectares. En dix ans, 1891-1900, les pertes infligées par la grêle sur cette surface encore non protégée, s'élevaient à 13 millions de francs. Depuis la campagne vinicole de 1901 où la protection que nous venons d'indiquer fut employée, elle ne fut, jusques et y compris la campagne dernière, que de 826 000 fr.

Cependant il faut reconnaître que l'emploi du canon paragrêle n'est pas d'un usage facile, qu'il demande un esprit et une habitude d'entente qui ne sont pas encore assez développés dans la plupart de nos campagnes.

En attendant, la meilleure des garanties contre la grêle est la même que celle employée contre l'incendie et contre la perte du bétail : l'assurance. Nous n'avons pas de conseil plus précis à donner pour éviter quoi que ce soit qui, dans les causeries, puisse ressembler à de la réclame.

Le mieux serait sans doute de fonder, ou par canton, ou par département, ou même par région, pour disposer de plus de ressources financières, des assurances mutuelles. On y viendra aussi quand cette question si intéressante, si vaste, de la mutualité, aujourd'hui à peu près partout à l'ordre du jour, sera comprise par tout le monde et que tout le monde en saisira le fonctionnement et les avantages.

Mais la garantie de l'assurance contre la grêle n'empêche pas que l'on ne cherche, partout où le fléau aura passé, à tirer parti des récoltes endommagées.

Pour les céréales, si les têtes seules ont été hachées, on fauchera pour utiliser les tiges en nourriture de vert. Si, trop abimées, les tiges ne peuvent être données à l'alimentation, il sera toujours possible de les utiliser en litières ou encore en engrais, en les enfouissant en vert.

Enfin, si les récoltes sont irréparablement perdues, il faudra, sans perdre de temps, retourner le sol et le ressemer de plantes

qui pourront être encore récoltées avant la fin de la campagne, comme le sarrazin ou l'orge hâtive.

Si la saison est déjà trop avancée, on pourra choisir parmi les bonnes plantes fourragères, un maïs quarantain ou cinquantain, par exemple, qu'on sèmera très serré et qui, un peu avant sa floraison, sera fauché et récolté ainsi qu'une prairie artificielle.

Les prairies peuvent souffrir beaucoup aussi de la grêle, cependant, par la suite, l'herbe atteinte se remet peu à peu et les traces du fléau disparaissent.

LONDINIÈRES,
Professeur d'agriculture.



CAUSERIE DU DOCTEUR



Toutes les diarrhées.

Qu'est-ce que la diarrhée ?

Une maladie ?... Non, mais le symptôme d'une maladie tantôt bénigne et tantôt très grave.

La diarrhée ne doit donc jamais être négligée. Nous ajoutons qu'il est de prudence élémentaire de chercher à en déterminer les causes. On y arrivera assez facilement par l'étude des indications suivantes qui résument à peu près tous les cas :

1^o La diarrhée est accompagnée de coliques évoluant généralement par crises et s'irradiant de l'ombilic vers les parties profondes. La langue est sale, la soif vive, l'appétit nul : c'est l'*entérite aiguë* affection sans gravité à la condition qu'elle ne dure pas.

2^o Les symptômes sont les mêmes que les précédents. Il y a en outre des douleurs au creux de l'estomac et des vomissements : c'est la *gastro-entérite*, extrêmement fatigante, rarement mortelle.

3^o Les symptômes sont encore les mêmes, avec selles sanguinolentes et fausses envies : c'est l'*entéro-colique*, douloureuse et surnoise.

4^o Pas de coliques ; mais vomissements, mal de tête, perte d'appétit : c'est l'*indigestion* bénigne.

5^o Pas de coliques, mais vomissements, mal de tête, fièvre, douleur au foie : c'est la *fièvre gastrique*, à surveiller de très près, à cause de son analogie de début avec la fièvre typhoïde.

6^o Pas de coliques. La diarrhée prend généralement la nuit et peut être formée d'un liquide incolore dans lequel nagent des matières blanchâtres analogues aux grains de riz. Il y a une dépression morale profonde, parfois des vomissements : cas extrêmement grave. Il s'agit du *choléra*.

7^o Coliques atroces. Selles très fréquentes constituées par un liquide dans lequel nagent des flocons comparables au blanc d'œuf. Fièvre, prostration : c'est la *dysenterie*, généralement bénigne dans nos climats.

8^o Pas de coliques, mais des frissons, de la fièvre, du mal de tête, du vertige, une toux légère, un abattement profond : c'est la terrible *fièvre typhoïde*.

Il résulte de ce qui précède que toute diarrhée doit être surveillée et soignée sans délai. On remarquera en effet que les symptômes les plus inquiétants ne s'appliquent pas aux maladies les plus graves, et que ce serait conséquemment se créer une dangereuse illusion que de la négliger parce que le malade n'en souffre pas.

Pour cette même raison, l'indication d'un traitement précis est impossible. Nous conseillons simplement de mettre le malade en observation, c'est-à-dire de se borner à lui supprimer toute nourriture solide. Adopter la diète lactée, le bouillon froid, l'eau-de-riz.

Si l'état paraît s'aggraver, ou même durer, ou encore qu'il ne permette pas l'appréciation certaine d'après les renseignements que nous avons donnés, ne pas hésiter davantage : recourir au médecin.

Docteur J.



RECETTES ET CONSEILS



Guerre aux mouches.

Si vous voulez avoir peu de mouches en été, détruisez-les en hiver, lorsque vous les voyez pelotonnées dans les angles des fenêtres, derrière les plis des rideaux, sous les moulures non jointives. Des nettoyeurs fréquents, des lavages à l'eau phéniquée, des saupoudrages de pyréthre, vous débarrasseront sûrement de ces insectes incommodes et de leurs larves.

Mais si, malgré ces précautions, votre habitation est fréquentée par les mouches, gardez-les-en surtout vos aliments, car ces désagréables bestioles ne se contentent pas d'y déposer leurs vers, elles les parcourent en tous sens, et elles peuvent les contaminer avec leurs pattes et leur trompe, qu'elles ont po-

Suite de l'article : *Au pays de l'ivoire*, dans le prochain numéro.